



« Il n'y a pas de souveraineté politique sans souveraineté économique »

ENTRETIEN AVEC PASCAL LAMY

HAUT FONCTIONNAIRE

Il a dirigé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2005 à 2013, après avoir été chef de cabinet de Jacques Delors à la Commission européenne (1985-1994) et commissaire au Commerce (1999-2004). Il est actuellement coordinateur du réseau des think tanks Jacques-Delors et vice-président du Forum de Paris sur la paix. Il a publié de nombreux ouvrages dont *Où va le monde ? Trump et nous* avec Nicole Gnesotto et Jean-Michel Baer (Odile Jacob, 2017).

Après avoir plaidé pour l'ouverture internationale, les pays occidentaux font vœu de souveraineté. Comment expliquez-vous ce changement de paradigme économique ?

La notion de changement de paradigme appartient à un narratif selon lequel nous aurions vécu des ères de globalisation heureuse mais que nous serions à présent dans un autre monde. C'est notamment le discours de Donald Trump. Mais cela ne colle pas avec la réalité des faits. Les chiffres montrent que le volume du commerce international a retrouvé un taux de croissance supérieur – 7 % d'après les prévisions de l'ONU commerce et développement – à celui des produits intérieurs brut – 3,2 % pour le PIB mondial d'après les prévisions de la Banque mondiale –, un phénomène caractéristique de la globalisation. Le processus qui consiste à multi-localiser la production pour augmenter l'efficacité des chaînes de production est toujours à l'œuvre. Il n'y a pas de changement de paradigme économique, car nous sommes toujours dans un capitalisme de marché globalisé, et personne ne

le conteste. En revanche, ce qui a changé, ce sont les paramètres de la globalisation.

Quels sont ces paramètres ?

La globalisation change sous l'influence d'un équilibre différent entre les pré-occupations géo-économiques, dont l'objectif est de produire le moins cher possible, et les questions géopolitiques liées à la sécurité, à la résilience et à la vulnérabilité. Cet équilibre n'est pas le même qu'il y a dix ans, à la suite du Covid et dans un contexte de brutalisation des relations internationales, de conflits et de guerres. La globalisation a toujours évolué en fonction de prix relatifs : le salaire minimum chinois, le prix du pétrole, les droits de douane américains... Dans chacun de ces cas, ce sont des coûts qui évoluent et entraînent des comportements différents de la part des producteurs qui choisissent de localiser ou non, de développer ou non de nouveaux produits, de modifier ou non ceux qu'ils commercialisent, etc. Par conséquent, ce qui change aujourd'hui c'est le prix relatif du risque – sanitaire, stratégique ou d'indisponibilité. Auparavant, ce prix relatif du risque était bas, il est désormais plus haut. Pour faire simple, c'est un problème d'arbitrage entre « pas cher » et « pas sûr ».

N'assiste-t-on pas, cependant, à un virage protectionniste ?

Si l'on regarde les droits de douane, ils sont avant tout un problème américain. Seuls les États-Unis essaient de les utiliser de manière massive et de façon récurrente : on peut rappeler le tarif McKinley à la fin du XIX^e siècle ou le Smoot-Hawley Tariff Act, la grande loi



protectionniste mise en place pendant la Grande Dépression des années 1930. Aujourd'hui, les États-Unis ne représentent que 13 % des importations mondiales. Donc aussi longtemps que les 87 % restants ne se laisseront pas contaminer par cette fièvre des droits de douane, on ne parlera pas de protectionnisme généralisé.

Même si l'on observe une certaine montée du protectionnisme dans certains cas, notamment pour remédier à des vulnérabilités qui peuvent apparaître comme stratégiquement dangereuses dans la chaîne de production. Par exemple, si l'on a besoin de composants venant de l'étranger pour produire des systèmes d'armes militaires, on peut recourir à des mesures de nature protectionniste pour se rendre moins dépendants.

Mais l'essentiel des mesures de protection auxquelles on assiste aujourd'hui, c'est ce que j'appelle le « précautionnisme ». Le protectionnisme, c'est quand vous protégez vos producteurs de la concurrence étrangère. Le « précautionnisme » prend lui la forme d'un ensemble de mesures destinées à protéger les populations de risques sanitaires, environnementaux, ou même en matière de sécurité nationale. Cela vise à assurer la disponibilité de ce dont vous aurez besoin « si un jour ça tourne mal ». Les règles du jeu dans ce domaine sont encore ténues.

Vous avez mené de nombreuses négociations pour poser certaines règles du jeu lorsque vous étiez directeur de l'OMC (1995 à 2013)... Est-ce que ce cadre multilatéral est devenu inopérant ?

À l'époque où je dirigeais cette institution, le problème principal était de concilier l'ouverture des échanges avec le développement des pays pauvres. Les manifestations à Seattle en 1999, lors de la troisième conférence ministérielle de l'OMC, étaient fondées sur la crainte que l'ouverture des échanges nuise au développement. De mon point de vue, c'était une erreur conceptuelle, et la réalité l'a démontré. Mais, comme on le disait précédemment, les paramètres ont changé. Les négociations sur l'agriculture qui prenaient alors

une place très importante ont quasi disparu. Les préoccupations environnementales sont apparues, en résonance d'ailleurs avec les enjeux précédents liés aux relations Nord-Sud : le développement industriel du Nord a généré des émissions de CO₂ qui nuisent partout au climat. L'Union européenne s'est dotée d'outils pour à la fois protéger nos producteurs européens et lutter contre le dérèglement climatique comme le CBAM (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières). Cet outil impose, depuis début 2026, une taxe sur le carbone des importations de produits polluants (acier, ciment, aluminium...) équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits.

L'échelle européenne, plutôt que française, est-elle la meilleure pour affirmer une souveraineté économique comme politique ?

Il n'y a pas de souveraineté politique sans souveraineté économique. Or, dans un monde marqué par les rivalités entre grandes puissances continentales, la souveraineté économique ne peut exister qu'au niveau européen. Aujourd'hui, l'économie européenne reste trop fragmentée et structurée autour de marchés nationaux plutôt qu'en un bloc continental capable d'être aussi compétitif que les Américains et les Chinois. Jacques Delors avait très bien compris ce nécessaire passage à l'échelle européenne lorsqu'il a construit le marché intérieur entre 1985 et 1992, mais comme il avait eu le souci de ne pas y intégrer des éléments trop sensibles sur les plans nationaux, comme la finance, l'énergie et les télécoms, nous souffrons aujourd'hui de ces « trous dans la raquette » du marché unique. Ce passage à l'échelle européenne est freiné par le fait que la Commission ne fasse pas son travail de proposer des

compromis sous forme de « paquets » aux États membres, qui sont eux-mêmes crispés. Il faut une réelle volonté politique. Plus concrètement, il faut créer un marché financier européen intégré afin de canaliser l'énorme épargne privée européenne vers des investissements dans l'innovation et l'industrie européennes. Il faut mettre en place une union de l'énergie pour réduire les prix et soutenir la décarbonation. Et il faut établir une union de la connectivité numérique qui doterait l'Europe de l'infrastructure dont elle a besoin pour préserver sa souveraineté au XXI^e siècle. Nous y travaillons au sein de la Fondation Jacques-Delors-Friends of Europe lancée en juillet 2025.

En matière de commerce international et face au chantage régulier de Trump sur les droits de douane, quelle devrait être l'attitude des Européens ?

L'Union européenne a une bonne position dans le commerce international. Nous avons régulièrement un surplus extérieur – 133,5 milliards d'euros en 2025 d'après Eurostat –, ce qui atteste de la compétitivité de notre économie, même si l'on pourrait faire plus. Alors, pourquoi a-t-on avalé, en juillet 2025, le « Scotland deal » sur les droits de douane par lequel nous, Européens, avons accepté les conditions tarifaires de Trump ? Commercialement, c'était ridicule d'accepter de payer 15 % de droits de douane contre 0 % pour les Américains. Nous l'avons signé pour des raisons purement stratégiques. On a pensé que concéder quelques points de parts de marché aux États-Unis face au risque de perdre le soutien des Américains en Ukraine en valait la chandelle. Ce n'est pas une affaire commerciale, c'est une décision politique. Ce que dit cet épisode, c'est que nous avons un déficit de souveraineté stratégique qui se traduit par une faiblesse économique.

En matière de souveraineté industrielle, les Européens peuvent-ils rattraper leur retard notamment par rapport à la Chine ?

Plusieurs éléments expliquent ce retard : la taille du marché chinois, qui est gigantesque et sur lequel la compétition est

terrible ; le fait que l'État chinois verse des subventions considérables à ses entreprises nationales ; enfin, un déséquilibre macroéconomique majeur. Les Américains consomment plus qu'ils ne produisent, ce qui explique leur déficit énorme. En revanche, les Chinois produisent plus qu'ils ne consomment et c'est pour cela qu'ils ont un excédent aussi important. La Chine est en train d'écraser le reste du monde : elle représente 30 % de la production industrielle mondiale, mais moins de 15 % de la consommation mondiale. Dans dix ou vingt ans, elle passera à 40 % de la production et sa part de consommation pourrait même baisser du fait de la chute de sa démographie. C'est intenable. Le grand déséquilibre est là. Pour le combattre, il faudrait ajuster la réglementation multilatérale en donnant davantage de possibilités de clauses de sauvegarde. Concrètement, ces clauses permettent aux États de mettre en place des mesures de protection en cas de montée excessive des importations, notamment quand celles-ci détruisent rapidement certains systèmes de production locaux. Nous en avons par exemple appliqué au niveau européen sur l'acier (de 2018 à 2026), mais nous sommes venus à bout du délai autorisé et devons passer à un autre régime, qui a été proposé par la Commission européenne en octobre 2025. De mon point de vue, même si les États-Unis sont, de fait sinon en droit, sortis de l'OMC, il faut que l'on reste dans ce cadre multilatéral car les Américains, je le répète, ne représentent que 13 % des importations.

La souveraineté énergétique est-elle un élément indispensable de cette souveraineté économique ?

En matière énergétique, nous sommes comme les Chinois. Nous avons un problème congénital, nous n'avons pas de carburants fossiles. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la Chine est allée aussi vite en matière de décarbonation, même si son mix énergétique est encore à 50 % composé de charbon. La seule solution, c'est de décarboner. J'avais participé à un rapport sur les conséquences géopolitiques du passage au renouvelable publié en 2019 dans le

cadre de l'Irena, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Ce document a permis de montrer que la carte du monde serait beaucoup plus équilibrée et décentralisée et beaucoup moins conflictuelle avec le développement des énergies renouvelables qu'elle ne l'est au niveau du fossile. C'est là un point majeur à avoir en ligne de mire : un monde en paix. 1

Propos recueillis par CLAIRE ALET

**« Il n'y a pas
de changement
de paradigme
économique,
nous sommes
toujours dans
un capitalisme
de marché
globalisé »**
**« Aujourd'hui,
l'économie
européenne
reste trop
fragmentée »**

